

Éditorial

Alerter sur les difficultés des associations, faire connaître leur action pour le bien commun

L'activité du Collectif a été particulièrement intense ces dernières semaines, avec plusieurs rencontres au niveau de l'État et du Parlement, des interventions dans les médias, une lettre ouverte aux député(e)s, une manifestation devant l'Assemblée nationale, et des réunions d'information au niveau local.

Ces actions visent à alerter l'opinion et les associations elles-mêmes sur les conséquences du plan de rigueur et de leur mise en concurrence. Un élément nouveau est venu compléter l'analyse faite au cours de l'été. On voit arriver, inspiré par la commission européenne et le G8, le projet de faire financer les actions associatives dans divers domaines (social, culture, etc.) par des partenariats public-privé, c'est-à-dire par des investisseurs (banques, institutions financières, fonds de pension, etc.) imposant leurs critères et leurs méthodes. Au final, d'ici 2017, plus de 200 000 emplois sont menacés, soit de disparition, soit d'assujettissement à des logiques de rentabilité maximale, et cela au détriment de l'intérêt général.

Les difficultés des associations citoyennes ont été entendues par la commission d'enquête parlementaire

chargée d'étudier les difficultés du monde associatif dans la période de crise actuelle. Le rapport d'Alain Bocquet et de Françoise Dumas reprend une grande partie de nos analyses, alors que le Mouvement associatif (que nous avons rencontré) et le Gouvernement (qui se refuse toujours à une évaluation de l'impact des politiques mises en œuvre) ne semblent pas conscients de la véritable rupture annoncée par les politiques d'austérité. On commence aussi à voir se dessiner les réactions des collectivités à la baisse des dotations. Celles-ci ne font que s'amorcer et ne manqueront pas de s'amplifier fortement en 2016 et 2017.

Mais au-delà des risques sur l'emploi, il s'agit aussi de faire reconnaître, à travers des exemples concrets, la richesse et la diversité des actions menées par des centaines de milliers d'associations citoyennes au service du bien commun et de l'intérêt général, malgré la dégradation de leur situation. C'est pourquoi le collectif s'apprête à lancer une grande campagne de recensement et de mutualisation de ces actions.

Le CAC a besoin de votre soutien

Depuis l'été, l'action du Collectif a pris une nouvelle ampleur : multiplication des rencontres institutionnelles, moments d'information et d'échanges, rassemblement devant l'Assemblée nationale, nouvel Appel, audition pour le rapport de la commission d'enquête parlementaire, retombées médiatiques, etc.

Pour garantir son indépendance et pérenniser son action, le CAC a besoin de votre soutien. Vous pouvez adhérer et/ou effectuer un don - en ligne, direc-

tement à partir de la page d'accueil de notre site web. Par ailleurs, votre participation aux travaux du Collectif est essentielle. Elle permet de construire un travail en réseau porteur de l'intelligence collective des associations et des citoyens. Alors n'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre la coordination, un collectif local ou un groupe de travail spécifique !

Votre adhésion et/ou participation, c'est notre légitimité ! Merci d'avance pour votre soutien.

Comprendre

Finances locales : le diagnostic alarmant du Sénat

Un rapport d'information du Sénat du 15 novembre confirme les perspectives alarmantes développées par l'Association des maires de France (AMF) au cours de l'été, avec de nouvelles précisions. La baisse de 12,5 milliards depuis 2013 aggrave une situation qui n'était déjà plus tenable. Sans ajustement, l'impasse financière deviendrait en 2017 la situation de droit commun des collectivités françaises. Le retour des dépenses de fonctionnement au rythme de l'inflation ne suffira pas, quels que soient les scénarios. Voir le rapport du Sénat « L'évolution des finances locales à l'horizon 2017 ».



Importantes coupes budgétaires en vue dans les petites villes

L'association des petites villes de France (APVF) vient de son côté de réaliser une enquête auprès de 200 petites villes sur l'incidence des restrictions budgétaires sur leur budget 2015.

Il apparaît que 70 % des maires s'apprêtent à diminuer à la fois leurs dépenses d'investissement (de 10 à 40 %) et leurs dépenses de fonctionnement. 36 % des petites villes diminueront ou supprimeront des subventions. 95 % envisagent des coupes budgétaires dans le domaine de la culture, Sont aussi visés l'environnement, les bibliothèques, les écoles, les centres de loisirs, l'action sociale, etc.

Les petites villes envisagent aussi de développer la mutualisation, augmenter les prestations et les redevances. 1/3 envisage de ne pas appliquer certaines normes, notamment dans le domaine de l'environnement, du sport et de l'accessibilité. Lire l'étude « Budget 2015, une année rude pour les petites villes ».

Le FONJEP menacé par Bercy

Le Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (FONJEP) qui dispose d'importants fonds propres est aujourd'hui menacé par Bercy qui veut récupérer une partie de la trésorerie pour résorber les déficits d'autres programmes.

Faut-il accepter que le FONJEP, qui aide au financement de 5600 emplois associatifs, soit dilapidé pour combler la mauvaise gestion de l'État ? Voir le courrier de son Président au ministre chargé de la vie associative.

Ailleurs

Québec : les associations citoyennes contre l'austérité

En plus du sous-financement chronique dont ils souffraient déjà, les « organismes communautaires » font maintenant les frais des politiques d'austérité. Le Réseau Québécois de l'Action Communautaire Autonome, équivalent québécois du « Mouvement associatif » français, lance une campagne contre les coupures tous azimuts légitimées par l'obsession gouvernementale de réduction du déficit. Retrouvez la mobilisation « fermés pour cause d'austérité » sur le site du RIOCM.



Résister et construire

Le Collectif des associations citoyennes devant l'Assemblée nationale !



La manifestation du jeudi 6 novembre s'est bien déroulée dans une ambiance conviviale, ensoleillée, et militante avec beaucoup de réseaux présents. Il y a eu un bon équilibre entre le registre festif et le registre revendicatif, une bonne organisation et animation. Voir les photos et vidéos.

Les participants ont demandé la mise en place de financements publics stables et garantis pour les associations qui contribuent à l'intérêt général et agissent au service du bien commun, et l'inscription de la vie associative parmi les compétences partagées par tous les niveaux de collectivités. Mais plus encore que l'emploi, ils ont souligné l'extrême importance de la vie associative pour permettre aux citoyens d'exercer leur pouvoir d'agir et leur capacité de s'associer, alors que les associations de terrains sont les derniers remparts contre la désespérance civique.

La plupart des associations étaient représentées par une ou deux personnes. Les MJC d'Île-de-France, Culture & Liberté et les centres sociaux avaient mobilisé leurs adhérents comme pour une manifestation. Au total, nous étions environ 120. Qualitativement, beaucoup de responsables de réseaux nationaux ou régionaux et quelques élus, Verts, PG, PC sont venus appuyer la manifestation. Une députée est venue sur place nous soutenir (Jacqueline Fraysse) et quelques autres ont exprimé leur soutien par courrier, mail ou en présentant une question écrite (voir détail ICI), répondant ainsi à notre invitation et au courrier adressé à tous les députés.

Manifestation des maires ruraux devant le Sénat

Un rassemblement inédit de délégations de maires ruraux a eu lieu le mardi 28 octobre devant le Sénat, jour de la déclaration du gouvernement sur l'organisation territoriale. Les maires dénoncent le processus de suppression des collectivités de proximité et la perte progressive de leur liberté d'action, qui remet en cause ce premier pilier de la démocratie. Il est temps d'arrêter, et d'aborder les questions de fonds : la complémentarité rural-urbain, l'aménagement équilibré du territoire, la réforme fiscale et le partage des richesses. Lire « les maires ruraux au cœur de la démocratie et du développement du pays ».



Rencontres et actions

Un important rapport sur les difficultés du monde associatif



Le rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur les difficultés du monde associatif a été rendu public jeudi 20 novembre 2014. Une délégation du CAC avait été reçue un mois plus tôt par Alain Bocquet, président, et Françoise Dumas, rapporteuse, et avait pu faire échos des nombreux témoignages d'associations recueillis depuis plusieurs mois.

En reconnaissant que les associations éprouvent de profondes difficultés liées à l'impact direct de la crise économique et aux effets de l'austérité, le rapport confirme les messages d'alerte du CAC dénonçant une réalité associative de plus en plus dégradée, notam-

ment pour les associations de taille moyenne. La commission souligne également que l'emploi associatif connaîtra de graves difficultés à moyen terme, qui ne sauraient être enrayerées uniquement par le recours aux dispositifs d'emplois aidés et/ou au développement des financements privés. Enfin, la Commission d'enquête parlementaire rejoint les analyses du CAC en dénonçant une « marchandisation rampante, extrêmement préoccupante » pour des associations dont la finalité est tournée vers l'intérêt général. Lire la réaction du CAC suite à la parution du rapport.

Rencontre avec le cabinet de Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la jeunesse et des sports

Cette rencontre a permis de présenter les propositions du collectif pour une nouvelle rédaction de la circulaire devant remplacer la circulaire Fillon, des amendements à la réforme territoriale et alerter nos interlocuteurs du cabinet sur les conséquences du plan de rigueur pour les associations. Nous avons pu exposer nos analyses et nos propositions dans un bon climat d'écoute et de discussions. Nos interlocuteurs ont regretté la publication des estimations faites pendant l'été, estimant qu'on ne connaît pas encore les chiffres. Mais ils sont d'accord pour souligner que les associations sont un des derniers remparts contre la désespérance civique et qu'il faut leur permettre de continuer à jouer un rôle indispensable au service de la société. Lire le compte-rendu.



Rencontres et actions

Travail sur la nouvelle circulaire

Une délégation du CAC a été reçue le 13 novembre 2014 par Madame France Delagènière, sous-directrice de la vie associative et de l'éducation populaire et M. François Goizin, chargé de mission pour la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative (DJEPVA). La rencontre a permis de présenter nos propositions pour la rédaction d'une nouvelle circulaire (qui doit remplacer la circulaire du 18 janvier 2010 dite « Fillon »). La nouvelle rédaction, qui pourrait inclure un volet sur les chartes d'engagements réciproques, serait prévue pour le premier semestre 2015. Elle sera accompagnée d'un guide pratique qui doit avoir un caractère pédagogique. Une concertation sera organisée pour co-construire ces textes, le CAC a exprimé sa disponibilité pour participer à ces travaux. Il convient de souligner l'excellent climat de dialogue et d'écoute avec nos interlocuteurs. Lire le compte-rendu.

Gard : le Collectif local défend les associations d'insertion



Une lettre ouverte au mois d'avril, une mobilisation en mai et une demande de rencontre avec le Président du Conseil Général n'y ont rien changé ? Qu'importe! Repris par la presse locale, le Collectif gardois des associations solidaires a partagé ses inquiétudes suite l'annonce de restrictions budgétaires (de 10 % à 70 % de baisse), notamment pour les associations d'insertion. Le CAC apporte bien entendu tout son soutien au Collectif gardois, et invite à la constitution de nouveaux collectifs locaux pour défendre les associations citoyennes dans les territoires.

A suivre...

Alors qu'une baisse significative des dotations de l'Etat aux collectivités locales est prévue sur la période 2014-2017, lors de sa session plénière du 13 octobre dernier, le Conseil économique, social et environnemental (CESER) de Bretagne a adopté un vœu d'intérêt général : « Soutien public aux associations qui sont au service de l'intérêt général en Bretagne dans le contexte d'une diminution des concours financiers de l'Etat aux collectivités locales ». Un exemple à suivre ! Lire le vœu du CESER de Bretagne.



Conseil économique, social
et environnemental

Signez le nouvel Appel du CAC

« Pas de société solidaire sans associations citoyennes »

Appel pour la reconnaissance du rôle fondamental des associations dans la construction d'une société solidaire et démocratique.

Version imprimable de l'appel (PDF) – Pour recueillir des signatures manuelles (PDF)
Signer l'appel à titre individuel – Signer l'appel au titre d'une organisation

A lire, voir ou écouter

- Le Mémo du CAC sur les données essentielles du paysage associatif
- L'Europe, un rêve dénaturé, Jean Claude Boual, Daniel Spoel et Bernard Van Asbrouck
- Des associations citoyennes pour demain, Didier Minot
- La nouvelle alternative ? , Philippe Frémeaux

Agenda

- **Jeudi 27 novembre 2014** : Soirée débat « vers la financiarisation de l'action sociale ? Quelle analyses, quelle attitude par rapport au projet d'Investissement à Impact Social ? » - 18h à l'AGECA (Paris 11)
- **Lundi 1er décembre 2014** : Lancement du groupe de travail sur « Repérage et mutualisation d'expériences porteuses d'alternatives » - Paris et partout en France – 13h au CAC (Paris 11)
- **Jeudi 4 décembre 2014** : Atelier de réflexion sur la mise en place d'une charte locale d'engagement réciproques – 18h30 à la MJC de Saumur (49)
- **Mercredi 10 décembre 2014** : « L'espace associatif peut-il tout à la fois porter le désir de pratiques militantes et relever de l'économie, fusse-t-elle sociale et solidaire ? » - Un « D'accord – Pas d'accord » avec Matthieu Hély, sociologue - 10h à la Fabrik coopérative (Paris 19)
- **Jeudi 11 décembre 2014** : Soirée débat organisée par la Mairie de Bagneux, avec la participation du CAC sur le thème des associations face à l'austérité – 19h à la Mairie de Bagneux (92)
- **Vendredi 16 janvier 2015** : Assemblée Générale du CAC – 18h au CAC (Paris 11)
- **Samedi 17 janvier 2015** : Plénière du CAC – à définir
- **Vendredi 23 janvier 2015** : Rencontre sur le thème : « Les associations face aux politiques : évolution ou rupture ? » - Nantes (44)

Vous organisez une rencontre ? Faites-le nous savoir !

Collectif des Associations Citoyennes

108 rue Saint-Maur 75011 Paris - tél. : 07 70 98 78 56

www.associations-citoyennes.net - contact@associations-citoyennes.net

www.facebook.com/collectif.associations.citoyennes